



Mettre fin à l'invisibilisation des mineurs en instaurant une protection pour les artisans exploitants l'or au Pérou

A propos d'OCIM

Fondé à Paris en 1961, le groupe OCIM est détenu et dirigé par la holding OCIM Finance. Fort de son activité historique de promoteur immobilier et de gestionnaire d'actifs, OCIM possède une longue expérience en matière de gestion de projets complexes et d'actifs tangibles.

OCIM se consacre désormais entièrement au secteur des métaux précieux, produisant et négociant de l'or et de l'argent, et s'approvisionnant en métaux stratégiques dits platinum grade, comme le platine, le palladium, et le rhodium.

OCIM exerce une double activité complémentaire de négociant et financier. En tant que négociant, OCIM achète et vend tout au long de la chaîne de valeur des actifs, des producteurs aux utilisateurs finaux. En tant que financier, OCIM finance les opérations de la chaîne de valeur, principalement par le biais de contrats de prépaiements à court terme.

OCIM exploite également deux usines de traitement au Pérou et produit de l'or responsable issu de minerais achetés auprès de mineurs artisanaux et à petite échelle.

OCIM dispose d'équipes basées à Paris, Genève et Lima.

OCIM a financé deux projets destinés à offrir une couverture d'assurance aux mineurs externes de Minera Orex, ainsi qu'un programme visant à améliorer les conditions de travail de ses mineurs internes. Ces actions démontrent la capacité de l'industrie à concilier responsabilité sociale, sécurité et durabilité.

Au Pérou, l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) fait vivre entre 300 000 et 500 000 travailleurs et près d'un million de personnes en dépendent directement ou indirectement (MINAM, 2017). Cette activité économique vitale reste toutefois marquée par un caractère largement informel, source de dangers importants pour les mineurs. En l'absence de contrat de travail officiel, la majorité des mineurs artisanaux exercent sans assurance maladie, sans couverture en cas d'accident et sans régime de retraite, les laissant eux-mêmes et leurs familles sans protection face aux risques de blessure, de

maladie ou de décès. Au quotidien, ils sont confrontés à des dangers majeurs, allant des chutes de pierres et des effondrements de tunnels à l'exposition prolongée aux poussières toxiques et aux vapeurs de mercure, en passant par des maladies respiratoires telles que la silicose et des accidents liés à l'utilisation d'équipements rudimentaires et à un manque de formation à la sécurité. En cas d'incident, les familles supportent généralement seules les conséquences financières, qu'il s'agisse des frais médicaux, de la perte de revenus ou des frais funéraires, basculant souvent dans une pauvreté encore plus profonde. Cette précarité est renforcée par un manque de

sensibilisation : de nombreux mineurs ignorent les dangers auxquels ils s'exposent et les protections qui pourraient les protéger. Pour répondre à ces besoins urgents, il est nécessaire de mettre en place des initiatives concrètes alliant protection sociale, santé au travail et formation à la sécurité.

Consciente de ce problème, OCIM a financé, entre 2024 et 2025, deux projets menés par la Swiss Better Gold Association en partenariat avec l'opérateur minier péruvien Minera Orex dans la région d'Arequipa, visant à renforcer la sécurité, la santé au travail et la protection sociale des mineurs artisanaux.

Projet 1 : Assurance pour protéger les mineurs externes



Il est important de souligner que les mineurs externes, qui approvisionnent Minera Orex, n'avaient jusqu'à présent aucune couverture contre les accidents ou maladies professionnelles, malgré leur exposition quotidienne à des risques tels que chutes de pierres, substances toxiques et blessures variées.

Pour remédier à ce problème, une première action a consisté à offrir à 200 mineurs une assurance complète incluant la couverture des accidents du travail (soins médicaux, invalidité, décès), des maladies professionnelles et des frais funéraires. Entre décembre 2024 et avril 2025, 80 mineurs ont été assurés malgré un turnover élevé et une faible sensibilisation aux avantages de l'assurance. Cette avancée représente une protection sociale sans précédent pour ces travailleurs vulnérables, sensibilise les mineurs à la prévention et ouvre la voie à un futur modèle autofinancé.

Projet 2 : Sécurité et environnement pour les mineurs internes



Une deuxième initiative, cofinancée par OCIM et LVMH, visait cette fois les mineurs internes de Minera Orex, directement employés sur la concession Orex. S'appuyant sur un plan d'amélioration continue en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement (HSE), testé auprès de 25 groupes miniers en 2023, le projet prévoyait de nombreuses actions :

- 1. Une évaluation des risques menée dans 20 groupes miniers, couvrant 154 participants.**
- 2. Des sessions pratiques organisées pour former les mineurs à l'usage des équipements de protection individuelle (EPI), à la gestion des explosifs, à la ventilation des tunnels, aux premiers secours et au traitement des déchets.**
- 3. Un renforcement des mesures pour sécuriser les zones à risque, mettre en place des protocoles d'urgence efficaces et organiser des exercices de simulation.**

À ce jour, près de 90 % du projet a été réalisé, et ses effets sont déjà visibles : réduction des accidents grâce à une prévention renforcée, meilleure culture de la sécurité chez les mineurs et traçabilité accrue de l'or, répondant aux standards des marchés responsables.

Un modèle durable pour l'or artisanal

Ces actions s'inscrivent parfaitement dans la vision d'OCIM.



« Ces deux initiatives viennent compléter les activités de notre filiale locale, Soleil Metals, dont les achats de minerai auprès des mineurs artisanaux sont déjà traçables et soumis à des pratiques responsables. Elles nous offrent un levier supplémentaire pour bâtir une chaîne de valeur de l'or durable au Pérou, objectif que nous visons sur le long terme », explique Laurence Mathiot, directrice de la philanthropie chez OCIM.

Au-delà des mineurs internes et externes de Minera Orex, ces projets démontrent que l'exploitation minière artisanale peut être sécurisée et formalisée. En combinant innovation sociale, formation et partenariats, ces initiatives montrent qu'une industrie aurifère responsable est possible, apportant des bénéfices à la fois aux mineurs et aux consommateurs. Ces résultats permettent d'envisager la participation à de nouvelles initiatives de ce type dès cette année.



Contact

Laurence Mathiot

Directrice de la Communication
et des Ressources Humaines

laurence.mathiot@ocim.com

+33 1 88 83 86 17

+33 6 48 79 38 95